



**Le 13 mai 2022**

### TABLE DES MATIÈRES

#### COÛT DE LA VIE

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Flemming, c.r.

L'hon. M. Flemming, c.r.

M. Melanson

L'hon. M. Flemming, c.r.

M. Melanson

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

### PERSONNEL DU GOUVERNEMENT

M. D'Amours

L'hon. M. Higgs

M. D'Amours

M. D'Amours

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

M. D'Amours

L'hon. Mary Wilson

### HERBICIDES

M. Coon

L'hon. M. Crossman

M. Coon

M. Coon

L'hon. M. Crossman

### PONTS

M. Guitard

L'hon. M<sup>me</sup> Green

### TERRES DE LA COURONNE

M. Guitard

L'hon. M. Higgs

### COÛT DE LA VIE

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Traduction]

### COÛT DE LA VIE

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre doit être très déçu ce matin. Hier soir, son équipe, les Maple Leafs, a perdu en prolongation, mais savez-vous quoi? Un grand nombre de personnes du Nouveau-Brunswick voient se prolonger la période pendant laquelle l'essence et l'épicerie leur coûtent beaucoup trop cher. Entre-temps, le premier ministre ne fait qu'observer la situation et dire qu'il espère que tout ira pour le mieux. Il dit aux gens du Nouveau-Brunswick : Nous ne vous aiderons pas.

Toutefois, au cours des deux ou trois derniers jours, Monsieur le premier ministre, pendant la période des sondages, vous avez fait la manchette en affirmant que vous proposeriez peut-être un rabais pour les gens du Nouveau-Brunswick pour qui l'essence coûte beaucoup trop cher. Monsieur le premier ministre, une occasion se présente encore à vous ce matin. Lorsque vous regardiez la partie de hockey hier soir, vous avez eu plus de temps pour penser à la forme que prendra réellement le rabais. Pouvez-vous nous donner les détails au sujet de ce rabais? N'avez-vous au contraire aucune intention de fournir un rabais?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, voici la question qui revient sans cesse : Le prix élevé de l'essence a-t-il généré, par le truchement de la taxation, des recettes inattendues? Ce que nous avons dit, c'est...

(Exclamations.)

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Bon, d'accord. La réponse est celle à laquelle on arriverait sans aucune sorte d'analyses, mais nous nous attendrions à cela de la part de l'opposition.

L'idée, c'est que... Y a-t-il une augmentation au chapitre de la consommation? Y a-t-il une diminution au chapitre de la consommation? Constatons-nous que les coûts liés aux besoins auxquels il faut répondre dans la province soulèvent des questions, puisque, comme nous venons de l'entendre dans l'annonce qu'a faite notre député au sujet du coût du carburant et du coût des services pour les entrepreneurs... Nous en sommes conscients, et cela se traduit par un supplément pour le carburant.

Nous examinons donc chaque situation et nous nous demandons : Bon, comment pouvons-nous fournir une aide à cet égard? Toutefois, nous essayons tout d'abord de comprendre ce qui est différent, ce qui se passe et les mesures que nous pouvons prendre à cet égard de façon à ce qu'il y ait, oui, un excédent que nous n'avions pas prévu et que nous pouvons gérer. Monsieur le président, notre budget compte de multiples programmes — il s'agit du

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

plus gros budget de l'histoire de la province — que nous finançons aussi, car chaque personne de la province mérite ce budget.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Vous savez, Monsieur le président, pendant que le premier ministre ne cesse de tergiverser et tarde à prendre des décisions, les gens du Nouveau-Brunswick, eux, font à l'heure actuelle des choix très difficiles. S'ils mettent de l'essence dans leur voiture, ce qui est très cher, ils ne peuvent pas ensuite aller à l'épicerie pour acheter de la nourriture — de la nourriture essentielle.

Monsieur le premier ministre, vous connaissez les chiffres du quatrième trimestre du dernier exercice financier. Vous connaissez les chiffres. Vous pourriez prendre immédiatement des mesures, mais vous choisissez de ne pas le faire. Vous attendez un autre trimestre ; il faudra donc attendre environ six mois avant que vous preniez en fait une décision. Entre-temps, les gens du Nouveau-Brunswick font des choix très difficiles, et cela leur nuit, nuit à leurs enfants et nuit à leur famille, car ils n'ont pas les moyens de se rendre au travail tous les jours ni de faire leur épicerie. Prenez tout de suite une décision. Accordez-leur un rabais, si c'est ce que vous voulez faire, car ils le méritent et ils en ont besoin en ce moment.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il doit être agréable d'être assis et de bavarder simplement sans détenir aucune preuve réelle ni concrète, mais c'est ce que nous constatons. Voilà donc pourquoi notre province se trouve dans une situation si désespérée après chaque mandat où les Libéraux ont été au pouvoir. Voilà pourquoi il y a un tel problème. C'est parce qu'il n'y a jamais de véritable apport concrètement valable. Les gens d'en face ne font que dire : Ah, nous ferons ceci ou cela pour bien paraître dans les manchettes.

Eh bien, le chef de l'opposition sait très bien que les chiffres du dernier exercice n'ont aucun effet quant aux chiffres de l'exercice en cours. Il le sait. Il sait que l'exercice financier s'est terminé le 31 mars. Il le sait. Il a été au ministère des Finances ; il sait donc que, pour ce qui est du budget de l'exercice en cours, tout notre argent est affecté aux ministères. Il s'agit du budget le plus élevé de l'histoire de la province, car nous savons que les gens méritent plus en matière de soins de santé, de développement social, d'éducation, de routes — plus dans tous les secteurs. Le chef de l'opposition est donc assis là-bas et dit que nous disposons de fonds que nous n'utilisons pas, mais il sait que la réalité est différente, Monsieur le président.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Oui, Monsieur le président, de ce côté-ci, nous savons que la réalité est différente. Pendant que vous faites de la politiaillerie en parlant des Libéraux et de politique, nous, nous parlons de tous les gens du Nouveau-Brunswick. Nous parlons des Libéraux, des Conservateurs et des gens de toute allégeance politique. Les gens éprouvent des difficultés. Ils souffrent à l'heure actuelle. Arrêtez de faire de la politiaillerie et pensez aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick.



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Arrêtez. Vous avez réussi à faire la manchette. Vous avez réussi à faire la manchette, Monsieur le premier ministre. Maintenant, mettez-vous au travail. Mettez en oeuvre le rabais, si c'est ce que vous voulez faire.

Savez-vous pourquoi je suis contrarié? C'est parce que vous ne faites rien pour aider les gens du Nouveau-Brunswick — rien. Vous connaissez les chiffres. Vous auriez pu agir l'année dernière, mais vous avez décidé de ne pas le faire et de donner des milliards de dollars aux banquiers au cours des deux dernières années. Les gens du Nouveau-Brunswick ont moins d'argent dans leurs poches. Ils souffrent et ne peuvent pas faire l'épicerie de façon appropriée. Monsieur le premier ministre, quand aiderez-vous les gens du Nouveau-Brunswick?

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

(Exclamations.)

**L'hon. M. Flemming, c.r.** (Rothesay, ministre de la Justice, procureur général, PC) : Arrêtez l'horloge.

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

**L'hon. M. Flemming, c.r.** (Rothesay, ministre de la Justice, procureur général, PC) : Hier, j'ai donné une leçon d'économie au chef de l'opposition et, maintenant, je vais lui donner une leçon sur la politique mondiale.

La situation découle de la politique énergétique mal conçue du gouvernement fédéral. Si l'on convient de l'existence des changements climatiques et que nous nous entendons à tous les égards, pourquoi n'utilisons-nous pas nos propres sources d'énergie pendant la période de transition? Pourquoi enrichissons-nous Vladimir Poutine? Pourquoi achetons-nous de l'énergie de l'ayatollah Khamenei, laquelle énergie provient d'un État terroriste? Pourquoi achetons-nous de l'énergie d'une bande de voyous vénézuéliens? Nous mourrons de soif parce que nous refusons de boire notre propre eau. Je vous dis, Monsieur le président, qu'il s'agit d'une politique mal conçue du gouvernement fédéral. Elle est infligée à la population en raison d'idées mal conçues. Je vous dis qu'il faut choisir entre le Canada et la bande de Poutine. Voilà la décision que nous devons prendre.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Waouh, Monsieur le premier ministre, je vous prie de demander au député d'en face de s'asseoir. Hier, nous avons perdu deux précieuses minutes, et en voilà maintenant trois, pour l'amour de Dieu.

Nous savons quelle est la cause du problème — c'est vous tous. Vous êtes tous la cause du problème. Le véritable problème, c'est que les gens du Nouveau-Brunswick souffrent

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

actuellement. Ils paient encore aujourd'hui 2,02 \$ le litre à la pompe. Voilà le prix que paient les gens à la pompe. Ils ne sont pas en mesure de payer leur épicerie comme ils le pouvaient auparavant. La situation a une incidence sur leur pouvoir d'achat. En raison de votre inaction, chaque jour, les services de garderie coûtent plus cher aux parents.

Le ministre prendra de nouveau la parole. Je le sais. Il va radoter. Au bout du compte, les gens du Nouveau-Brunswick ne veulent pas des paroles. Ils veulent des mesures. Ils veulent des solutions. Monsieur le premier ministre, donnez-leur des solutions.

**L'hon. M. Flemming, c.r.** (Rothesay, ministre de la Justice, procureur général, PC) : Nous avons dans le pays une politique énergétique dont le gouvernement fédéral se sert pour s'en prendre au secteur de l'énergie. Il s'en est pris à la production, à la distribution et au raffinage de notre propre produit. Le gouvernement fédéral a délibérément adopté une politique gouvernementale pour accroître le prix d'un produit. Elle atteint en fait l'objectif visé, c'est-à-dire celui de faire augmenter le prix de l'énergie aux dépens des gens du Canada. Il est tout à fait répréhensible que le gouvernement fédéral agisse de la sorte. Cette politique nuit aux moins nantis. Elle nuit aux personnes défavorisées. Elle nuit aux entreprises.

Le gouvernement fédéral est à l'origine de la politique énergétique, et celle-ci n'est absolument pas justifiée. Le tout correspond à l'intention du gouvernement. Le gouvernement fédéral agit ainsi de façon intentionnelle. Pourquoi faisons-nous affaire avec des terroristes et des voyous, les soutenons-nous et finançons-nous leurs activités, alors que nous avons notre propre énergie ici même au pays? Voici ce que je dis : Il faut accorder la priorité au Canada, et non pas à Poutine.

[Original]

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, vous êtes ici depuis plusieurs années.

(Exclamation.)

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Vous avez eu votre minute, que nous avons encore perdue.

Monsieur le président, vous êtes ici depuis plusieurs années. Avez-vous déjà vu un député et ministre être aussi déconnecté et hors contrôle? Il ne sait pas de quoi il parle. Cependant, la chose principale que nous retenons dans ce qu'il dit encore ce matin, c'est qu'il ne prend aucune de ses responsabilités en tant que membre du Cabinet. Pour ce qui est du premier ministre, c'est la même chose.

Je reviens à l'essentiel de cet enjeu. Il y a un sérieux problème. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick pourrait agir. Il aurait pu agir au cours du dernier mois. Il pourrait

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

toujours le faire pour venir en aide aux gens. Il ne veut pas aider les gens à payer moins à la consommation, comme l'ont fait d'autres provinces. Alors, Monsieur le premier ministre, allez-vous arrêter de blâmer les autres et prendre vos responsabilités en aidant ceux et celles qui en ont réellement besoin maintenant au Nouveau-Brunswick?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Vous savez, il s'agit probablement du seul programme mis en place par les Libéraux qui se déroule vraiment comme ils le voulaient, soit nous exclure du marché à force de rendre les prix inabordables, Monsieur le président. Telle a été la philosophie du gouvernement fédéral, et c'est exactement ce qui se produit. Le programme nous a totalement exclus du marché.

Par ailleurs, Monsieur le président, le député a parlé de mesures que d'autres provinces prennent. À quelles provinces fait-il allusion? L'Alberta? L'Alberta, dont les coûts du brut atteignent des niveaux records, peut se permettre d'adopter une politique de réduction de prix parce que les redevances sont si élevées qu'elle peut subventionner le prix de l'essence. C'est pourquoi l'Alberta peut adopter cette politique. Quelle autre province adopte une telle politique, Monsieur le président? Y en a-t-il d'autres? Non.

Toutefois, le problème est que les Libéraux refusent — refusent — d'assumer leur responsabilité relativement à une politique qui mène notre pays à la faillite. La politique adoptée par les Libéraux pousse les gens et les grandes compagnies à aller investir ailleurs. Des grandes compagnies de la Colombie-Britannique déménagent aux États-Unis. Des grandes compagnies de l'Ontario et des grandes compagnies de partout disent que le Canada n'est pas un endroit propice pour investir, car il n'y a pas d'avenir prometteur dans le secteur énergétique.

Réfléchissons à la façon dont nous pouvons remédier à la situation à long terme. Comment pouvons-nous régler le problème à l'heure actuelle? Comment le régler pour l'avenir? Changeons la politique fédérale. Mettons en place une politique qui fonctionne.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, en écoutant le premier ministre au cours des derniers jours, une chose m'est venue à l'esprit. La date limite pour briguer le poste de chef du Parti progressiste-conservateur national est passée. Vous ne pouvez pas présenter votre candidature à ce poste. Vous êtes le premier ministre du Nouveau-Brunswick. Vous ne deviendrez jamais le premier ministre du Canada. Vous êtes le premier ministre de la province. Vous avez des responsabilités envers les gens du Nouveau-Brunswick. Vous avez des responsabilités envers, du moins, les personnes les plus vulnérables.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Hier, vous avez dit que vous travailliez pour les personnes les plus nanties. Nous le savons. Or, vous devez commencer à travailler pour les personnes les moins nanties, pour les gens qui éprouvent des difficultés, et même pour certains travailleurs qui éprouvent des difficultés — les chefs de famille monoparentale et les gens qui touchent le salaire minimum et n'ont pas les moyens de se payer de la nourriture. Laissez tomber la question de l'essence. Certaines personnes n'ont pas de véhicule. Monsieur le premier ministre, je commence à en avoir assez d'essayer de vous faire rentrer des idées dans la tête, car vous n'écoutez pas. S'il vous plaît, écoutez les gens du Nouveau-Brunswick qui ont besoin d'aide.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je me souviens que l'ancien premier ministre Gallant avait l'habitude de dire qu'il aimerait poser une question à l'opposition. Bon, nous n'y avons jamais répondu, alors je ne m'attends pas à ce que le chef de l'opposition le fasse, mais, Monsieur le président, j'aimerais lui poser une question. Croit-il vraiment à la politique du gouvernement fédéral?

La politique du gouvernement néo-démocrate actuel à Ottawa vise essentiellement à détruire l'économie du pays. Sa politique vise essentiellement à laisser le prix des produits de base augmenter à un point tel que les gens ne peuvent plus se les payer. Un produit pour lequel... En gros, le gouvernement veut dire : Savez-vous quoi? Nous n'avons pas besoin de notre énergie. Nous représentons peut-être 1 % du problème lié aux changements climatiques dans le monde, mais nous sacrifierons les intérêts du Canada pour démontrer notre argument. Nous sacrifierons les intérêts de chaque personne dans notre pays. Nous sacrifierons directement les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick, car ils n'auront pas les moyens de se payer des produits de base, de la nourriture ni de l'énergie. Nous avons une politique qui leur fera vraiment comprendre ce qui se passe lorsque viendra le moment de faire le plein sans en avoir les moyens et de tomber en panne d'essence en pleine route.

Monsieur le président, le chef de l'opposition devrait peut-être simplement demander si c'est une politique prometteuse pour notre pays ou si c'est une politique sans perspectives d'avenir brillantes.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

[Original]

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, cela va-t-il finir? Cela va-t-il finir, ce message dénué de sens? Plus important encore, cela n'aide même pas en ce moment tous les gens qui ont beaucoup de difficultés à payer leur épicerie. Les pêcheurs qui vont à la pêche, depuis quelques jours, cela leur coûte une fortune de mettre du diesel dans leurs bateaux. Cela coûte cher et cela aura des conséquences sur certaines choses : Le prix du homard et de la pêche qu'ils vont faire, c'est un coût que les consommateurs vont payer. Pour les parents qui amènent leurs enfants à la garderie, cela va leur coûter plus cher. C'est difficile. Pour les travailleurs qui se rendent au travail tous

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

les jours et qui doivent mettre de l'essence dans leur voiture, cela coûte cher, beaucoup trop cher.

Le premier ministre va-t-il commencer à parler des réalités de la province? Il pourrait venir en aide sans attendre avec sa décision — sa décision — et nous expliquer aujourd'hui le rabais qu'il propose.

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, le chef de l'opposition dit que nous n'aidons pas les gens du Nouveau-Brunswick, et je pense qu'il s'agit d'une déclaration un peu injuste. Le gouvernement très progressiste actuel a examiné des moyens de remettre plus d'argent aux gens du Nouveau-Brunswick. Nous pouvons commencer par dire que les bénéficiaires de l'aide sociale peuvent recevoir un revenu plus élevé en raison de changements que nous avons adoptés. Nous sommes déterminés à laisser plus d'argent dans les poches des gens à faible revenu du Nouveau-Brunswick. Les mesures mises en oeuvre jusqu'à présent dans le cadre de la réforme correspondent à un investissement de 22,6 millions de dollars et devraient avoir une incidence sur le soutien fourni à près de 29 000 personnes du Nouveau-Brunswick.

Parmi les changements que nous avons opérés, il y a l'exclusion des aliments pour enfants du calcul de l'impôt sur le revenu. L'Allocation Canada — Nouveau-Brunswick pour le logement ainsi que les indemnités compensatoires liées à des lésions corporelles sont maintenant exclues. L'argent est versé directement aux gens, sans déduction d'impôt. L'exemption de salaire a été portée à 500 \$ pour les bénéficiaires de l'aide au revenu, Monsieur le président.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Merci, Madame la ministre.

[Original]

### PERSONNEL DU GOUVERNEMENT

**M. D'Amours** (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Merci, Monsieur le président. Je me demande si, cette fois-ci, c'est l'ancien ministre de la Santé qui va se lever, parce que le travail qu'il a fait était aussi médiocre que celui de la ministre actuelle. Nous verrons si c'est lui ou la ministre qui se lèvera pour répondre à cette question.

Monsieur le président, la ministre semble oublier que nous ne sommes pas actuellement en période de vacances. Ce ne sont pas encore les vacances, mais, pour elle, c'est comme si c'était des vacances. Comme nous le savons aussi, quand les travailleurs sont heureux, ils se donnent à 110 %, et même que, souvent, ils donnent plus. J'aimerais que la ministre de la

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Santé nous explique pourquoi le dossier de la convention collective du personnel infirmier dans les foyers de soins n'est pas réglé.

Actuellement, la ministre doit se rendre compte que ce n'est pas le temps des vacances. Toutefois, si elle continue à agir de la sorte, il y a quelqu'un, Monsieur le président, qui lui montrera ce que sont les vacances. Elle risque de ne pas aimer cela, parce qu'il s'agira de vacances à long terme. Donc, quand le personnel infirmier des foyers de soins pourra-t-il avoir une convention collective?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, en l'absence du ministre des Finances aujourd'hui, absence dont je ne suis pas censé parler, je suppose... Il assiste à des funérailles, Monsieur le président, comme beaucoup le savent peut-être.

J'obtiendrai les dernières nouvelles sur les négociations concernant les foyers de soins. Je sais qu'elles progressent. Je sais qu'il y a des progrès, mais je pourrai faire le point à l'intention du député la semaine prochaine.

[Original]

**M. D'Amours** (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, cela fait longtemps que nous savons que le premier ministre est aussi le ministre des Finances. Il ne voulait tout simplement pas nous le dire honnêtement, ainsi qu'à toute la population de la province.

[Traduction]

Monsieur le président, la ministre peut nous répéter qu'elle ne prend pas de vacances parce qu'elle...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Monsieur le député, je suis sûr que c'était involontaire, mais vous avez employé le mot « honnêtement » en parlant du premier ministre. Pourriez-vous retirer vos propos?

**M. D'Amours** (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Je retire mes propos, Monsieur le président. Je les retire.

La ministre de la Santé peut dire à maintes reprises qu'elle ne partira pas en vacances ; toutefois, il demeure qu'elle ne fournit pas aux gens du Nouveau-Brunswick ce dont ils ont besoin. Il n'y a pas si longtemps, le gouvernement s'est vanté d'avoir réglé le dossier des travailleurs paramédicaux. La ministre de la Santé — pas le ministre de la Justice ni le premier ministre — peut-elle nous expliquer pourquoi les travailleurs paramédicaux ne



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

peuvent pas recevoir leur salaire rétroactif? À ma connaissance, ils sont aussi des professionnels au sein de l'appareil gouvernemental.

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Je suis reconnaissante au député d'en face d'avoir posé la question, même si elle est un peu sarcastique, Monsieur le président. Le fait que nous ayons réussi à négocier un si grand nombre de conventions collectives, c'est sans précédent — sans précédent. La situation actuelle est malheureuse, car nous savons que les gens attendent de recevoir leur salaire rétroactif. Nous savons qu'ils en ont besoin. Le personnel travaille sans relâche afin de corriger la situation. Services Nouveau-Brunswick travaille sans demi-mesure et a recruté du personnel supplémentaire pour mener à bien un processus très complexe. Nous apprécions chaque personne qui fait partie des ressources humaines de notre système de santé. Chacune d'elle a travaillé d'arrache-pied au cours des deux dernières années ; de plus, bon nombre d'entre elles n'ont pas eu de vacances. Nous nous occupons du dossier. Nous procédons au traitement le plus vite possible, et tout le personnel recevra très bientôt son salaire rétroactif, jusqu'au dernier sou.

[Original]

**M. D'Amours** (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, la ministre de la Santé peut elle aussi blâmer tous les autres, mais, à un moment donné, le gouvernement doit prendre ses responsabilités. Il doit s'assurer que les travailleurs reçoivent l'argent qui leur est dû.

À cet égard, je me pose la question à savoir pourquoi la ministre se lève seulement à la Chambre pour nous répéter que c'est la faute à quelqu'un d'autre. Il y a quelqu'un qui doit prendre ses responsabilités, et la ministre de la Santé est celle qui doit le faire. Ce que méritent le personnel infirmier dans les foyers de soins et les travailleurs paramédicaux de cette province, c'est de savoir que la ministre de la Santé ne dort pas aux commandes. Elle doit agir et s'assurer que les employés sont traités avec respect.

La ministre de la Santé peut-elle dire si le salaire rétroactif des travailleurs paramédicaux de cette province est en danger? Vont-ils vraiment recevoir la totalité de la deuxième portion qui leur est due? Quand recevront-ils cette portion? Voilà ce que veulent savoir les travailleurs paramédicaux. Nous parlons de régler des problèmes dans le système hospitalier et dans le système de santé, mais nous ne sommes pas capables de payer nos employés. Quand est-ce que cela sera fait? Quand allez-vous faire cela avec du sérieux?

[Traduction]

**L'hon. Mary Wilson** (Oromocto-Lincoln-Fredericton, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires, PC) : Je vous remercie de la question, Monsieur le président. Jusqu'à maintenant, environ 22 000 employés ont reçu leur salaire rétroactif. Certes, à Services Nouveau-Brunswick, nous travaillons assidûment



## Questions orales

afin de nous occuper de tout le monde. Il s'agit d'une situation sans précédent où un grand nombre de traitements rétroactifs doivent être versés. Nous avons en fait engagé 21 nouveaux employés pour accomplir la tâche. Il faut calculer manuellement le salaire rétroactif de milliers d'employés. La Commission du travail et de l'emploi nous a accordé une prolongation jusqu'au 9 mai 2022, et nous attendons plus de détails à ce sujet. Nous espérons que, d'ici à la fin de juin ou peu après, tous les salaires rétroactifs auront été versés aux employés en service au titre de toutes les conventions du SCFP. Merci, Monsieur le président.

### HERBICIDES

**M. Coon** (Fredericton-Sud, chef, V) : Merci, Monsieur le président. Il y a environ six mois, le Comité permanent des changements climatiques et de l'intendance de l'environnement a déposé son premier rapport à l'Assemblée législative. Il a formulé 20 recommandations sur l'utilisation d'herbicides, notamment le glyphosate. Le ministre de l'Environnement est membre du comité. Comme les autres membres, il a convenu qu'Énergie NB devrait éliminer progressivement l'épandage de pesticides sous les lignes électriques.

Le ministre de l'Environnement est responsable de l'administration et de l'application de la *Loi sur le contrôle des pesticides* du Nouveau-Brunswick. Énergie NB peut épandre du glyphosate sous les lignes électriques seulement si le ministre de l'Environnement donne son autorisation en lui délivrant un permis aux termes de cette loi. Monsieur le président, le ministre de l'Environnement a-t-il refusé cette année de délivrer à Énergie NB un permis autorisant l'épandage sous les lignes électriques? Oui ou non?

**L'hon. M. Crossman** (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional, PC) : Je remercie beaucoup le député d'en face de la question. Tout ce qui a été abordé lors de notre réunion tenue plus tôt concernant le Plan sur les changements climatiques à venir fera l'objet d'un examen. La question pourrait en faire partie. Je ne le sais pas, mais j'espère que le tout sera étudié juste avant l'été — très bientôt, ce mois-ci ou le mois prochain. Une révision pourrait être envisagée. Je parlerai certainement au personnel de mon ministère ainsi qu'au personnel de notre secrétariat pour savoir ce qu'il en est. Merci.

**M. Coon** (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, le ministre ne semble pas bien saisir les lois dont il est responsable. L'une des recommandations primordiales formulées dans le rapport présenté à la Chambre par le Comité permanent des changements climatiques et de l'intendance de l'environnement consiste à protéger les sources d'approvisionnement en eau potable contre l'épandage. La recommandation 13 vise à interdire l'épandage de pesticides dans les bassins hydrographiques qui sont désignés en tant que sources d'approvisionnement en eau potable en vertu de la *Loi sur l'assainissement de l'eau*, laquelle est une autre loi dont le ministre est responsable et, comme c'est le cas des pesticides, n'a rien à voir avec la crise climatique.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre, Mesdames et Messieurs les parlementaires.

**M. Coon** (Fredericton-Sud, chef, V) : La loi en question définit en fait les limites précises des nombreux bassins hydrographiques d'eau potable qui sont reconnus par la loi en tant que sources d'approvisionnement en eau potable.

Le ministre a-t-il interdit l'épandage de pesticides dans les bassins hydrographiques désignés comme sources d'approvisionnement en eau potable en vertu de la *Loi sur l'assainissement de l'eau*? Oui ou non?

**L'hon. M. Crossman** (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional, PC) : Comme vous le savez, d'après nos réunions avec le secrétariat et toutes les rencontres que nous avons eues avec les groupes concernés à propos de ce que nous avons entendu, le tout est encore en voie d'être mis en oeuvre. Nous prenons des dispositions, et nous irons de l'avant avec nos plans pour cette année. Merci.

## PONTS

**M. Guitard** (Restigouche-Chaleur, L) : Ce matin, ma question s'adresse à la ministre des Transports. Durant l'étude des prévisions budgétaires, en réponse à une question portant sur certains ponts dans la région de Miramichi, la ministre a dit que les culées du pont de Pineville s'étaient affaissées et que le pont tenait en quelque sorte sur lui-même. Elle a aussi dit que le ministère réévaluait la solution. Nous savons tous que le premier ministre s'est rendu sur place et a visité les lieux. Y a-t-il eu des discussions entre le personnel de son ministère et celui du Cabinet du premier ministre depuis cette visite? La solution de son ministère concernant le pont de Pineville sera-t-elle modifiée?

**L'hon. M<sup>me</sup> Green** (Fredericton-Nord, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci, Monsieur le président. Nous formons une équipe de ce côté-ci de la Chambre. Nous nous parlons régulièrement ; alors, bien entendu, j'ai parlé au premier ministre après sa visite dans la région de Miramichi. Nous nous parlons tous régulièrement.

Bon, nous parlons précisément du pont de Pineville. Cette année, nous avons prévu des travaux sur les deux routes menant au pont de Pineville afin d'y améliorer l'accès des deux côtés de la rivière. Nous avons réalisé une analyse du pont de Pineville et de sa capacité structurale. Nous avons aussi engagé une société d'ingénierie externe pour étudier les options relatives au pont et les solutions possibles qui s'offriraient à nous dans l'avenir. Cela se passe en ce moment même.

Ai-je toutes les réponses au sujet du pont de Pineville? Non, Monsieur le président, je ne les ai pas toutes, mais nous travaillons assidûment avec l'équipe d'ingénieurs du MTI et un



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

ingénieur-conseil externe pour examiner le pont. Nous réparerons cependant la route des deux côtés de la rivière. Merci.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Merci, Madame la ministre.

### TERRES DE LA COURONNE

**M. Guitard** (Restigouche-Chaleur, L) : Ma deuxième question s'adresse au premier ministre. Monsieur le premier ministre, je sais que vous vous êtes ingéré dans les affaires du ministre des Ressources naturelles en ce qui a trait à une lettre. Vous vous êtes probablement ingéré dernièrement dans ses affaires en ce qui concerne le transfert de terres de la Couronne à une personne ayant déjà posé sa candidature dans ma circonscription.

Essayez-vous maintenant d'influencer, je dirais, l'une de vos ministres ayant le plus d'intégrité? Essayez-vous de vous ingérer dans son travail? Essayez-vous de vous ingérer dans le travail du personnel du ministère en question? Essayez-vous de détruire la crédibilité de la ministre? Il s'agit de l'une des ministres les plus crédibles de votre côté. Sa réponse n'était pas très, très claire, et j'estime que vous jouez actuellement à un jeu. Auriez-vous l'obligeance de me dire ce que vous faites relativement au ministère?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Vous savez, la question est, je ne sais pas, extrêmement intéressante et intrigante. Comme l'a dit ma collègue, la ministre des Transports et de l'Infrastructure, nous nous parlons au sujet de nombreux dossiers. Je parle à chaque ministre de nombreux dossiers, Monsieur le président. Cela fait partie du travail. Nous avons des discussions sur des questions précises portant sur tous les domaines. Je ne suis pas au fait de ce dont parle le député en ce qui concerne un transfert de terres ni de toute autre question à cet égard. Je ne suis pas au courant de la question. Le député aimerait peut-être préciser davantage le tout, et nous pourrions en discuter plus longuement. Je ne suis pas au courant de la question.

Beaucoup d'insinuations sont faites. Toutefois, Monsieur le président, nous, ministres, collègues, parlementaires et premier ministre, discutons-nous régulièrement au sujet de questions qui touchent les circonscriptions? Absolument, et nous continuerons de le faire.

### COÛT DE LA VIE

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci, Monsieur le président. Je vais reposer la question au premier ministre. Vous étiez ici mardi ou, en fait, mercredi. Nous vous avons posé beaucoup de questions différentes au sujet des initiatives de votre gouvernement qui visent à alléger en partie les difficultés causées par le coût de la vie. Vous n'avez parlé d'aucune idée.



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Vous vous êtes dépêché de vous adresser aux médias et de parler d'un rabais potentiel. Évidemment, à la dernière seconde, à la dernière minute, vous avez décidé de lancer une idée sans même y réfléchir. C'est assez évident, car, nous posons depuis davantage de questions et les médias vous posent des questions, mais vous ne pouvez pas préciser votre idée au sujet de ce rabais potentiel. Voilà qui nous indique, comme à un grand nombre de personnes du Nouveau-Brunswick qui éprouvent des difficultés, que vous n'avez aucune intention de mettre en oeuvre ce rabais. Il ne s'agissait que d'une idée vous permettant de faire la manchette pendant la période des sondages.

Voici une autre occasion qui se présente à vous, Monsieur le premier ministre. Pouvez-vous au moins nous présenter, de façon générale, vos idées concernant un rabais potentiel?

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Merci.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, la différence entre l'opposition et moi, c'est que, nous, nous cherchons des idées, nous cherchons des solutions et nous cherchons à cibler les secteurs qui permettent d'obtenir les résultats les plus marqués. Le chef de l'opposition, lui, se serait adressé aux médias et aurait dit : Bon, devinez quoi! Je vais fournir 100 millions de dollars ; je n'ai aucune idée de l'effet qu'auront les fonds, je ne sais pas à quelle mesure ils seront consacrés et je ne sais pas qui cela aidera, mais faites-en un gros titre.

La situation aurait été toute simple, car il n'y aurait eu aucune réflexion approfondie. Je sais qu'il est difficile pour les parlementaires du côté de l'opposition d'aller plus loin et de ne pas se limiter à jeter de l'argent par les fenêtres, car ils procèdent ainsi depuis des années et ils sont incapables de concilier leur façon de faire avec la façon dont nous aidons véritablement les gens. Notre budget permet vraiment d'aider les gens. Notre budget permet d'aider les gens à tous les chapitres, et les gens d'en face le savent. Savez-vous combien de questions difficiles ils ont posées sur le budget? Monsieur le président, elles se comptent sur les doigts d'une seule main. Ils étaient incapables de se plaindre du budget ; pourtant, ils ont voté contre. Ils veulent aider les gens et changer les choses. Ils ne savent pas ce qui permet de changer les choses. Tout ce qu'ils savent faire, c'est faire la manchette et défrayer la chronique. Point final.

[Original]

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, si les gens prennent la peine d'écouter ce que le premier ministre a dit aujourd'hui et au cours des derniers jours, ils verront qu'il n'apporte aucune idée de solution. Il a blâmé tout le monde, jusqu'au président de la Russie. Il a blâmé le gouvernement fédéral et il nous a blâmés, du côté de l'opposition. Cependant, jamais il ne propose des solutions pour les gens qui vivent des difficultés quotidiennes au Nouveau-Brunswick.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Notre responsabilité, c'est de vous donner l'heure juste. Quels sont les enjeux? Il y a plus de gens qui fréquentent les banques alimentaires. Il y a plus de gens qui ne peuvent pas se permettre un loyer. Il y a plus de gens dont le réfrigérateur est vide. Il y a plus de gens qui ne peuvent pas se permettre de remplir le réservoir d'essence de leur voiture. Pendant tout ce temps, le premier ministre est en train de blâmer les autres, en incluant le président de la Russie dans sa solution, s'il en a une.

Monsieur le premier ministre, s'il vous plaît, soyez sérieux. Expliquez-nous si vous avez réellement une solution quant au rabais dont vous avez parlé. Merci.

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, la situation est difficile. Lorsqu'une province, comme la nôtre à l'heure actuelle, se développe et connaît une croissance et que des gens s'en rendent compte et viennent s'y installer, il est difficile de siéger du côté de l'opposition. Je le sais. Cela rend les choses très difficiles ; les parlementaires du côté de l'opposition doivent donc penser à autre chose. Ils doivent se demander : Eh bien, pourquoi sommes-nous dans une telle situation? Nous sommes dans une telle situation, tout d'abord, parce que la province connaît une croissance sans précédent. En outre, plus d'investissements sont réalisés et plus de gens viennent s'installer ici que jamais auparavant.

Monsieur le président, nous avons connu du succès pendant un certain temps au cours de la pandémie de COVID-19. Nous avons eu une équipe dont les membres travaillaient ensemble à la lutte contre la COVID-19, dans l'intérêt supérieur de tout un chacun. Puis, deux membres se sont retirés de l'équipe parce que la situation est devenue difficile et qu'il était temps de partir. Des défis uniques et sans précédent se posent maintenant à notre province, soit des défis uniques qui nous sont imposés en raison d'une politique qui a été mal conçue à Ottawa, une politique qui est, comme toutes les autres mesures proposées par les Libéraux...

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Il n'y a rien de concret dans la politique en question. On s'empresse de la mettre en oeuvre. Nous ruinerons notre économie tout en espérant que nous pourrions survivre, nous dit-on. Eh bien, savez-vous quoi, Monsieur le président? Certaines personnes n'arrivent pas à survivre, et un nouveau changement s'impose à Ottawa.



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Merci, Mesdames et Messieurs les parlementaires. Le temps consacré à la période des questions est écoulé.